



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Risques de la cigarette électronique

Question écrite n° 23768

Texte de la question

Mme Caroline Janvier interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'encadrement de l'usage des cigarettes électroniques en France. Alors que leur interdiction s'étend peu à peu à travers le monde (Inde, plusieurs États américains) pour des raisons sanitaires, telles qu'une épidémie de maladies pulmonaires, et de lutte contre l'addiction, elles représentent aujourd'hui un danger pour l'Organisation mondiale de la santé qui les décrit comme « incontestablement nocives » et pouvant « saper les efforts de lutte anti-tabac » (rapport de juillet 2019). Bien qu'étant également reconnues comme moins nocives que la cigarette et nettement plus encadrées en France et dans l'UE que dans les États précités, elles posent la question de l'usage d'un produit potentiellement amené à s'installer durablement dans les mœurs en dépit de connaissances réduites sur ses effets à long terme, un processus similaire à celui que fut la montée en puissance du tabagisme au XXe siècle. Alors que les distributeurs de cigarettes électroniques misent sur des stratégies marketing destinées à les rendre à la mode (couleurs vives, arômes sucrés et originaux) et à construire l'image d'un dispositif anodin et inoffensif, le risque de la familiarisation des adolescents avec une gestuelle et un réflexe proches de ceux des fumeurs de cigarette ainsi que la présence de nicotine dans certains liquides de vapotage questionnent la désirabilité de cet usage auprès des jeunes. Or, le directeur général de la santé indique qu'un lycéen sur six vapote d'ores et déjà de façon quotidienne. La cigarette électronique fut initialement envisagée comme outil intermédiaire d'appui aux fumeurs afin d'atteindre le sevrage tabagique ; néanmoins, son développement pose aujourd'hui la question du risque d'entrée dans la dépendance tabagique par des non-fumeurs en raison d'une perception faussée des risques. Elle l'interroge donc sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour mieux lutter contre ces risques liés à l'usage de la cigarette électronique.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23768

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8647

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)